

ACTU' ARC MOSELLAN
Collecte des déchets
Les évolutions en 2023

RÉDUIRE mes déchets PRÉSERVER l'environnement

JOURS DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET RECYCLABLES

Comme jusqu'à présent,
les déchets devront être sortis la veille au soir
à partir de 19 h et les bacs rentrés sur domaine privé
aussi vite que possible après la collecte.

Lundi

ABONCOURT
BUDING
BUDLING
ELZANGE
HOMBOURG-
BUDANGE
KEMPLICH
KLANG
KOENIGSMACKER
MONNEREN
OUDRENNE
VECKRING

Mardi

GUÉNANGE

Mercredi

BETTELAINVILLE
DISTROFF
METZERESCHE
METZERVISSE
STUCKANGE
VALMESTROFF

Judi

BERTRANGE
INGLANGE
KEDANGE-SUR-
CANNER
MALLING
RURANGE-LÈS-
THONVILLE

Vendredi

BOUSSE
LUTTANGE
VOLSTROFF

NOUVEAU EN 2023

Ordures
MÉNAGÈRES
et RECYCLABLES :

1 jour

de collecte **UNIQUE**
toutes les semaines.



COMMENT SONT COLLECTÉES LES ORDURES MÉNAGÈRES ET RECYCLABLES ?

À compter du 1^{er} janvier 2023, les ordures ménagères et recyclables seront collectés chaque semaine.

Par conséquent, les jours de collecte peuvent changer sur votre commune. À compter du 1^{er} janvier 2023, les ordures ménagères et les emballages recyclables seront collectés le même jour. Les communes et secteurs concernés seront communiqués prochainement sur le site Internet www.arcmosellan.fr

Dans l'objectif d'optimiser les coûts de cette nouvelle organisation, certaines communes et certains secteurs seront dorénavant collectés en camions dits « bi compartimentés ».

Les ordures ménagères et les emballages recyclables seront collectés en même temps dans le

même camion mais ce dernier disposera de deux compartiments totalement dissociés et indépendants l'un de l'autre.

Aussi, ne soyez pas surpris de voir les agents de collecte prendre en même temps votre bac et vos sacs de tri et les déverser dans le même camion.

Les déchets ne seront **aucunement mélangés** et votre geste de tri gardera bien entendu une importance capitale pour le bon fonctionnement du service, pour la préservation de l'environnement et pour maîtriser l'évolution des coûts du service.

EN RÉSUMÉ

En fonction de votre commune ou de votre secteur géographique, deux types de camions assureront la collecte de vos ordures ménagères et recyclables : les camions traditionnels (comme actuellement) et les camions bi-compartimentés.



Un seul camion
mais
plusieurs
destinations

ATTENTION

comptabilisation des
levées dès le début
d'année 2023 pour
le calcul de votre
TEOMI 2024.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ARC MOSELLAN

Pour répondre à vos questions :
PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS DE L'ARC MOSELLAN

Tél. : 03 82 83 21 57

Mail : dechets@arcmosellan.fr

www.arcmosellan.fr